



RECRUTE

DIRECTEUR (F/H) DE L'ASSOCIATION

L'« *Association Départementale d'Aide au Justiciable* » a pour objet, dans le département de la Haute-Marne :

- d'accueillir les victimes d'infractions pénales, les informer de leurs droits, leur expliquer les démarches personnelles, administratives ou judiciaires à entreprendre ;
- de prendre en charge les justiciables, mis en examen, prévenus et accusés, majeurs ou mineurs, qui lui sont confiés, ou pourraient l'être, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires relatives au contrôle judiciaire, au classement sous condition ou en matière de suivi socio-éducatif ;
- d'effectuer des enquêtes de personnalité et des enquêtes sociales ;
- d'assurer, dans la mesure des moyens mis à disposition, des missions de médiation pénale ou familiale ;
- d'élaborer et participer, dans la mesure des moyens mis à disposition à toute autre nouvelle forme d'aide aux justiciables ;
- d'organiser et gérer, sur décision judiciaire, des « Points-Rencontres » ayant pour finalité d'encadrer et favoriser l'exercice du droit de visite du « parent » n'ayant pas la garde de l'enfant ou qui ne peut l'accueillir à son domicile.

RÔLE DU DIRECTEUR (F/H)

Le directeur supervise et fédère l'association. Il a pour mission de proposer, d'animer et de mettre en œuvre la politique de l'association définie par le Conseil d'administration. Son champ d'action englobe tous les aspects de l'association, ponctuant son quotidien de missions de supervision et d'encadrement divers.

Le directeur (F/H) exerce sa mission sous le contrôle du Conseil d'Administration et sous l'autorité du Président.

Ses missions s'articuleront autour des tâches suivantes :

• **Management et gestion du personnel :**

- Recrutement du personnel salarié (préparation des contrats de travail, établissement du plan de formation et suivi de la formation continue) ;
- Management d'une équipe pluridisciplinaire (organisation et répartition des tâches, élaboration des référentiels de compétences et des fiches de poste) ;
- Réalisation des entretiens professionnels ;
- Organisation des réunions d'équipe ;
- Mise en œuvre d'analyse des pratiques et supervision.

- **Gestion administrative et pilotage des activités**

- Élaboration et conduite de projets ;
- Préparation et suivi de demandes de subventions ;
- Élaboration et suivi du budget et de la comptabilité en relation avec le cabinet comptable ;
- Suivi et exploitation statistique des différentes activités ;
- Participation à l'élaboration d'un plan de communication ;
- Suivi et négociation des différents contrats.

- **Liens avec les organes dirigeants**

- Participation à la préparation des réunions de bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale et présence le cas échéant ;
- Rédaction des différents rapports d'activités.

- **Relations internes et externes**

- Représentation de l'association sur délégation du Président ;
- Relations avec les partenaires extérieurs ;
- Participation aux événements.

COMPÉTENCES REQUISES

- ♦ **SAVOIRS**

- Compréhension du rôle d'un directeur dans une association d'aide aux victimes ;
- Connaissance des institutions, partenaires et acteurs du territoire ;
- Compétences managériales ;
- Compétences en gestion administrative.

- ♦ **SAVOIR FAIRE**

- Capacité confirmée à la communication (écoute, disponibilité, relationnel, sens du contact) ;
- Capacité à se positionner avec des acteurs multiples et faire avancer les politiques définies par l'association ;
- Capacité à rendre compte ;
- Capacité à orienter, à contrôler et à valider le travail des équipes ;
- Capacité à développer des partenariats ;
- Capacité à rechercher des partenaires financiers ;
- Capacité à faire le lien entre le bureau et les salariés.

◆ SAVOIR ÊTRE

- Diplômé ;
- Sens de la communication ;
- Autonomie dans l'organisation du travail ;
- Adaptabilité ;
- Maîtrise de soi ;
- Confidentialité ;
- Disponibilité.

FORMATION ET EXPÉRIENCE SOUHAITÉES

- Formation juridique de niveau Bac + 4/5, connaissance en droit pénal appréciée
- Expérience similaire souhaitée

CONTRAT

- CDI à pourvoir dès que possible
- Rémunération définie selon le niveau de formation, l'expérience et la rémunération moyenne proposée sur le marché de l'emploi.
Elle intégrera la prise en compte de l'ancienneté ainsi qu'une évolution de carrière.

LOCALISATION : CHAUMONT, permis B exigé (présence de l'association à LANGRES, JOINVILLE et SAINT-DIZIER)

Envoyer votre candidature à secretariat.adaj52@gmail.com au plus tard le **29 avril 2024**